



Brunehaut, le 1er août 2024

Objet : Cotisation pour la saison 2024-2025

Chers parents,

Une nouvelle saison démarre. Nous espérons que votre enfant pourra puiser dans l'apprentissage de ce sport de nombreuses sources d'enrichissement.

Afin d'assurer le bon fonctionnement de notre association sportive, nous vous serions reconnaissants de verser la cotisation de votre enfant sur notre compte **BE46 1430 8758 4536** intitulé « **BBB ASBL** » pour le **15 septembre 2024** au plus tard.

En communication, veuillez préciser « cotisation et catégorie d'âge + nom et prénom de l'enfant ».

Les montants des cotisations sont fixés à :

- **220€** pour la catégorie « **U12 filles et garçons** » (Année de naissance 2013-2014).
- **240€** pour la catégorie « **U14 garçons** » (Année de naissance 2011-2012).
- **240€** pour la catégorie « **U16 garçons** » (Année de naissance 2009-2010).
- **250€ pour** la catégorie « **U19 filles** » (Année de naissance 2006-2007-2008-2009).

La cotisation comprend la formation dispensée par des formateurs diplômés, la location des salles, l'affiliation à l'AWBB, l'assurance, la participation à un championnat et l'achat de matériel.

Pour les familles ayant plusieurs enfants affiliés au club, une réduction de 30€ est offerte pour le deuxième enfant et de 40€ pour le troisième enfant.

N'oubliez pas de demander le formulaire de demande d'intervention auprès de votre mutuelle que nous remplirons volontiers (remboursement de 25€ à 40€ par enfant et par année civile selon les mutuelles).

Nous vous souhaitons d'ores et déjà, une excellente saison.

Pour le Basket Ball Brunehaut,
Le comité